

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN  
COMITE SYNDICAL DU 20 FEVRIER 2019**

L'an Deux Mille Dix-neuf, le 20 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué au palais de la mer de Valras Plage, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 6 février 2019

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR AURIOL		*
MME PONS	*		MR NOGUES	*	
MME REBOUL		*	MR GALONNIER		*
MR VIDAL		*	MR TRILLES	*	
MR FALIP		*	MR FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR TAUPIN		*
MR GAUDY		*	MR ETIENNE	*	
MR MORGO		*	MR BARTHES		*
MR BARRAL		*	MR ROUVEIROL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
MR BEC	*		MR BADENAS	*	
MME DES GARETS	*		MR BOSCH	*	
MME CAMOUS	*		MR SENAL	*	
MR CORBIERE	*		MR SANCHEZ		*
MR MANOGIL	*		MR BARSSE	*	*
MME ZENON	*		MR DALERY	*	
MR MARCOS			MR LAFAURIE		*
MR GELY		*	MR CASTAN	*	
MR ABELLA		*	MR SOULAGE	*	
MR GRANIER	*		MR LIGNON		*
MR ZENON	*		MME SONZOGNI		*
MR MARCHAND	*				

**OBJET :** COMPTE RENDU

**Début de séance : 16 heures.**

**DELIBERATION N°1 : COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 29 JANVIER 2019**

Le président soumet au Comité Syndical le compte rendu de la réunion du 29 janvier 2019.

**Le comité syndical, à l'unanimité décide :**

- d'approuver ce compte rendu

**DELIBERATION N°2 : PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS-COMMUNE DE SERIGNAN (34410) -TRONÇON PONT ROUGE/CHEMIN DES CAVES BOYERES : CHOIX DU COORDINATEUR SECURITE ET DE L'ENTREPRISE CHARGEE DES TRAVAUX**

La commission d'attribution des marchés qui s'est réunie le 20 février a proposé de retenir, pour l'opération de protection rapprochée des lieux densément urbanisés-commune de Sérignan – Tronçon Pont Rouge/Chemin Cave Boyère :

- L'entreprise Razel Bec pour le marché de travaux, pour montant total H.T de 1 768 752.40 € ;
- Le cabinet Techni bat, pour la mission de coordination et de sécurité, pour montant total H.T de 4 050.00 € ;

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Valide les propositions de la commission d'attribution des marchés ;
- Autorise le président à signer le marché avec la société Razel Bec pour un montant total H.T de 1 768 752.40 €
- Autorise le président à signer le marché avec la société Techni bat, pour un montant total H.T de 4 050.00 €

**DELIBERATION N°3 : MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE ET D'UN PRET RELAI : CHOIX DE(S) ETABLISSEMENTS BANCAIRES**

La mise en œuvre du schéma d'organisation territoriale GEMAPI implique désormais pour notre structure une gestion de trésorerie adaptée aux investissements à intervenir. L'opération de protection de Sérignan-Tranche 2 nécessite la mise en place d'une ligne de trésorerie de 1 million d'€ et d'un prêt relai de 400 000 €. Les frais financiers liés à leur utilisation seront

imputés à cette opération et au maître d'ouvrage qui délègue l'opération à savoir la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée.

La commission d'attribution des marchés qui s'est réunie le 20 février a proposé de retenir :

- Le Crédit agricole pour la ligne de trésorerie, d'un montant de 1 Million d'€, durée 1 an, conformément aux termes de la proposition 253103109 du 31 janvier 2019 ;
- La Banque Postale pour le prêt relai, d'un montant de 400 000 €, durée 24 mois, conformément à la proposition du 8 février 2019.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Valide les propositions de la commission d'attribution des marchés ;
- Autorise le président à signer avec le crédit agricole, l'offre de ligne de trésorerie de 1 Million d'€, durée 1 an, conformément aux termes de la proposition 253103109 du 31 janvier 2019 ;
- Autorise le président à signer avec la Banque postale, l'offre de prêt relai de 400 000 €, durée 24 mois, conformément à la proposition du 8 février 2019.

**DELIBERATION N°4 : ANIMATION AGRI- ENVIRONNEMENTALE AUPRES DES VITICULTEURS SUR LA PERIODE 2019-2021 : DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU.**

Les échanges et les réflexions sur les pratiques culturales en faveur de la qualité de l'eau et de l'environnement constituent un axe fort de l'animation agri- environnementale sur notre territoire. Il est proposé d'organiser, sur la période 2019-2021, des sessions d'échanges sur ce sujet avec les viticulteurs. Ces sessions seront organisées sous forme de soirées conférences/projection de films/débats sur des thématiques techniques ou biodiversité, avec des intervenants spécialisés en fonction des sujets traités. Le format « conférence » permet de toucher plus de monde que les formations. L'intervention pourra éventuellement se faire sur un après-midi si l'intervenant souhaite amener les agriculteurs sur le terrain. Le programme prévoit 6 soirées par an à organiser sur le territoire.

Les thématiques suivantes pourront être abordées :

- Bee friendly : label respectueux des abeilles
- Anticiper et gérer le Mildiou
- Les haies agricoles
- Les auxiliaires de culture
- Les cépages résistants
- Le sol
- Les couverts végétaux
- Les plantes bio-indicatrices
- La biodynamie
- Gestion et entretien des fossés

Ce type d'animation est subventionnable par l'Agence de l'Eau à hauteur de 70%.

Le coût global de cette opération s'élève à 10 800 € pour les 3 années d'animation.

**Le comité syndical, à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser le président à solliciter l'agence de l'eau en appui de cette opération ;

**Fin de séance : 17 heures**

Béziers, le 20 février 2019

Le Président de l'EPTB Orb Libron



Jean Noël BADENAS